

14/09/2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 14 septembre 2015, à 19 h 35.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Mesdames les conseillères : Joanne Leblanc
Maylis Toulouse

Messieurs les conseillers : Michel Gauvin
Michel Croteau
Jean-René Perron
Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Line Couture, directrice générale, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19 h 35 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Calendrier 2016 des séances régulières du conseil municipal
 - 9.2 Programme (PAARRM) ;
 - 9.3 Demande de dérogation mineure 2015-06-0001, 94 chemin de la Mine
 - 9.4 Demande de dérogation mineure 2015-08-001, 544, rue Biron
 - 9.5 Appui dérogation règlement prélèvement des eaux et leur protection
 - 9.6 Changement représentant ClicSÉCUR
 - 9.7 Service de sauvetage en espace clos
 - 9.8 Terrain piste de ski de fond
 - 9.9 Ajout signataire Caisse populaire Desjardins
 - 9.10 Ajout signataire SAAQ
 - 9.11 Comité d'évaluation nouvelle directrice générale
 - 9.12 Formation employés voirie pour entretien hivernal
10. Règlement
 - 10.1 Adoption règlement d'emprunt 2015-042
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la séance

2015-175

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉ

#3

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AOÛT 2015

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2015-176

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2015 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale dépose le rapport de la situation budgétaire au 31 août 2015.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

Questions et/ou commentaires sur les points suivants :

- Aréna;
- Dossier St-Camille concernant les crédits de taxes ;
- Vitesse sur le lac Aylmer ;
- Pont pour motoneiges ;
- Ramassage des rebus ;
- Retours d'appels.

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

Date	Fournisseur	Description	Montant
2015-08-05	Hydro-Québec	93, rue Brière	104.53 \$
2015-08-06	Hydro-Québec	440, 2 ave	52.57 \$
2015-08-06	Hydro-Québec	83, rue Brière	307.50 \$
2015-08-06	Hydro-Québec	3210, chemin Magnan	425.14 \$
2015-08-10	Hydro-Québec	éclairage public	66.81 \$
2015-08-10	Hydro-Québec	1842, chemin de la Marina	28.29 \$
2015-08-12	Hydro-Québec	185 rue des Erables/ arèna	66.47 \$
2015-08-12	Hydro-Québec	face à 411 rue de la Carrière	247.57 \$
2015-08-12	Hydro-Québec	383 rue du Barrage	992.05 \$
2015-08-12	Hydro-Québec	518 rue de la Carrière	1 478.02 \$
2015-08-12	Hydro-Québec	280, 9e avenue/centre culturel	230.81 \$
2015-08-07	Hydro-Québec	face à 230, 3e ave/	78.00 \$
2015-08-04	Mme Louise Laliberté	remb de taxes	456.46 \$
2015-08-04	Raymond, Chabot, Grant, Thorthon	vérification comptable	8 968.05 \$
2015-08-04	Groupe Environex	analyse eau potable et usée	407.01 \$
2015-08-04	Communication Plus	voirie/incendie/ communicaiton	349.47 \$
2015-08-04	Le Groupe ADE Estrie Inc.	entretien aqueduc Fontainebleau	971.54 \$
2015-08-14	Hydro-Québec	185, chemin des Loisirs	82.08 \$
2015-08-14	Hydro-Québec	93, route 112	572.49 \$
2015-08-04	Restaurant Le Moulin	frais de repas	80.00 \$
2015-08-15	Fonds des pensions alimentaires	Remises de l'employeur ordinaire-1	800.00 \$
2015-08-15	C.A.R.R.A.	Remises de l'employeur ordinaire-1	844.40 \$
2015-08-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remises de l'employeur ordinaire-1	449.25 \$
2015-08-15	Caisse Pop Desjardins de Weedon	Remises de l'employeur ordinaire-1	266.86 \$
2015-08-15	Receveur Général du Canada	Remises de l'employeur ordinaire-1	3 640.76 \$
2015-08-15	Fond Action - CSN	Remises de l'employeur réduit-1	1 442.25 \$
2015-08-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remises de l'employeur réduit-1	484.11 \$
2015-08-15	Caisse Pop Desjardins de Weedon	Remises de l'employeur réduit-1	2 345.48 \$
2015-08-15	Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur réduit-1	12 340.45 \$
2015-08-15	Receveur Général du Canada	Remises de l'employeur réduit-1	4 800.94 \$
2015-08-15	Ministre du Revenu du Québec	remises de l'employeur taux ordinaire juillet 2015	9 257.70 \$
2015-08-13	Fédération Québécoise des Mun.	Adhésion 2015 et inscription au congrès Dossier 15-600	5 845.19 \$
2015-08-18	Fédération Québécoise des Mun.	balance sur inscription au congrès 2015	25.33 \$
2015-08-18	Municipalité De Weedon	frais postal/réception	64.48 \$
2015-08-18	Stéphane Laroche	couverture de risque	450.00 \$
2015-08-18	Fédération Québécoise des Mun.	formation employé	580.62 \$
2015-08-18	Émile Royer	frais honoraire aide	352.80 \$
2015-08-18	Centre Culturel Weedon	plan de fidélisation 2015-2016	11 500.00 \$
2015-08-19	Michel Gauvin	frais déplacement mars à juillet	106.41 \$
2015-08-19	Bell Mobilité Pagette	incendie communication	219.84 \$
2015-08-19	Fonds d'information sur le	honoraire urbanisme	70.00 \$
2015-08-19	Bell Mobilité Inc.	voirie communications	346.25 \$
2015-08-19	Bell Mobilité Inc.	téléphone bureau	65.56 \$
2015-08-19	Stéphane Rousseau	frais dép. personnel	39.94 \$
2015-08-19	Bell Canada	compte du mois	235.62 \$
2015-08-19	Wurth Canada Limitée	pièces a/e	899.87 \$
2015-08-19	Alain Audet	frais déplacement personnel	99.96 \$
2015-08-19	Ministre des Finances du Québec	formation	111.00 \$
2015-08-19	COMBEQ	Adhésion inspecteur en urbanisme	373.67 \$
2015-08-19	SSQ,Société d'assurance-vie Inc.	ass.collective août	3 460.94 \$
2015-08-19	Rouleau & Frères Sports Inc.	facture du mois	386.73 \$

2015-08-17	Hydro-Québec	525, 2e avenue/garage	791.06 \$
2015-08-17	Hydro-Québec	54, rue Giguère/caserne	361.68 \$
2015-08-20	S.C.A. Weedon	factures du mois	3 996.70 \$
2015-08-20	Line Couture	frais dép / immatriculation remorque	93.51 \$
2015-08-20	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	facture du mois de juillet	1 265.45 \$
2015-08-21	Hydro-Québec	éclairage public	1 790.93 \$
2015-08-21	Hydro-Québec	éclairage public	177.68 \$
2015-08-20	Hydro-Québec	vs le 362, 9e ave	33.90 \$
2015-08-20	Hydro-Québec	vs le 609, rue St-Janvier	597.54 \$
2015-08-21	Hydro-Québec	éclairage des rues	668.45 \$
2015-09-01	Hydro-Québec	93 rue Brière	105.00 \$
2015-09-01	Hydro-Québec	1881 route 112/usine de filtration	1 213.39 \$
2015-09-01	Hydro-Québec	520, 2e avenue	564.33 \$
2015-09-02	Hydro-Québec	25,9e avenue/usine d'épuration	1 686.75 \$
2015-09-08	Rouleau & Frères Sports Inc.	projet piscine	1 156.63 \$
2015-09-08	Flex-Sol Inc.	projet piscine	28 850.20 \$
2015-09-08	Clôtures Fleurimont Inc.	projet piscine	5 748.75 \$
2015-09-08	Hydro Jet Ass.	projet piscine	8 500.00 \$
2015-09-08	Poulin Jet Sable Inc.	projet piscine	5 570.40 \$
2015-09-08	Multi Béton Expert Inc	projet piscine	30 704.46 \$
2015-09-08	Gaudreau & Fils	projet piscine	426.32 \$
2015-09-08	Gazonnière Bishopton	projet piscine	422.53 \$
2015-09-08	C J S Electrique Inc.	projet piscine	613.92 \$
2015-09-08	M.R.C. du Haut St-François	projet /corpo dév	227.75 \$
2015-09-08	Claudia Beauregard	projet /corpo dév.	5 173.88 \$
2015-09-08	Concertraction Estrie	projet /corpo dév	6 125.00 \$
2015-09-08	Création NaturEden Inc.	projet / copro dév.	2 500.00 \$
2015-09-08	Stéphane Roy, Arpenteur-géomètre	projet / corpo dév	3 208.26 \$
2015-09-09	Mégaburo Inc.	fourniture de bureau	109.23 \$
2015-09-09	Bell Canada	compte du mois	376.39 \$
2015-09-09	Claude Lacroix	social	97.22 \$
2015-09-09	Informatique Impro	fourniture informatique	48.28 \$
2015-09-09	Bell Mobilité Pagette	incendie comm	219.84 \$
2015-09-08	Municipalité de Dudswell	entraide mutuelle	648.82 \$
2015-09-09	Les Constructions Léo Barolet Inc.	travaux routier	2 095.41 \$
2015-09-09	Philippe Gosselin & Ass. Ltée	essence juillet /août	10 307.20 \$
2015-09-09	Fonds d'information sur territoire	avis de mutation	75.00 \$
2015-09-08	Gilles Pouliot	frais déplacement ccu	20.00 \$
2015-09-09	Centre de Gestion de l'équipement	location camions incendies/voiries	84 218.85 \$
Opérations courantes payées			288 661.98 \$
2015-09-14	Tech-Nic Réseau Conseil Inc.	fourniture informatique	3 936.06 \$
2015-09-14	Climatisations St-François	entretien bâtisse	457.29 \$
2015-09-14	Les éditions Juridiques FD inc.	service juridique	102.90 \$
2015-09-14	SSQ,Société d'assurance-vie Inc.	assurance groupe	3 460.94 \$
2015-09-14	Rolland Jarry	frais déplacement ccu	20.00 \$
2015-09-14	Lorraine Poulin	frais déplacement ccu	20.00 \$
2015-09-14	François Couette	habillement	149.27 \$
2015-09-14	Distribution Raynald Doyon	articles ménagers	335.10 \$
2015-09-14	L. Robert G. Roy Enr.	couverture de risque	1 109.28 \$
2015-09-14	Centre Communautaire de Weedon	subv final	10 569.32 \$
2015-09-14	Groupe Ultima Inc.	prime /skate parc/remorque affic.de vitesse	124.00 \$
2015-09-14	Infotech	fourniture informatique	1 092.26 \$
2015-09-14	BCS	services juridiques	231.10 \$
2015-09-14	Ville de Disraëli	quote part no. 4 enf. Sanitaire	2 567.50 \$
2015-09-14	M.R.C. du Haut St-François	urbanisme/fibre optique/télép.IP	875.20 \$
2015-09-14	Les Équipements R.M. Nadeau	entretien réparation tracteur à pelouse	209.02 \$

2015-09-14	Les Services exp Inc.	honoraire prof.	4 558.76 \$
2015-09-14	Kalitec Signalisation	signalisation	6 685.80 \$
2015-09-14	Acklands- Grainger Inc.	réparation outils	212.13 \$
2015-09-14	Centre d'extincteur SL	incendie entretien équipement	133.07 \$
2015-09-14	AlSCO Corp.	service de buanderie	158.73 \$
2015-09-14	Fortin Sécurité Médic Inc.	fourniture médicales	17.88 \$
2015-09-14	Les Bétons L. Barolet Inc.	gravier/ réserve sable/	26 499.33 \$
2015-09-14	PermaRoute	bnd asphalte	5 806.24 \$
2015-09-14	Techno Feu Inc	entretien, réparation machinerie	115.35 \$
2015-09-14	Bouchard Multi-Services Enr.	travaux routier	344.92 \$
2015-09-14	GSI * Environnement	vidanges des étangs aérés	4 980.26 \$
2015-09-14	J. N. Denis Inc.	entretien réparation de machineries	2 018.84 \$
2015-09-14	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	facture du mois	1 400.38 \$
2015-09-14	S.C.A. Weedon	facture du mois	3 225.84 \$
2015-09-14	Sel Warwick Québec Inc.	calcium été /sel pour réserve	10 420.90 \$
2015-09-14	J. Marc Laroche Inc.	réparation de lumières de rue	411.96 \$
2015-09-14	Gaudreau & Fils	travaux électrique caserne/usineépuration.	143.08 \$
2015-09-14	Centre de Rénovation G. Doyon Inc.	matériaux pour centre culturel	233.06 \$
2015-09-14	Plomberie Gilles Phaneuf	produits pour usine eau potable Wee/St-G	161.26 \$
2015-09-14	Raymond Poulin, Entrepreneur Forest.	travaux aqueduc St-G	241.44 \$
2015-09-14	Le Groupe ADE Estrie Inc.	aqueduc weedon	653.92 \$
2015-09-14	Produits Chimiques CCC LTEE	produits chimiques usine eau potable et usée	3 966.51 \$
2015-09-14	Electro -5 INC.	pièces usine eau potable Fontainebleau	1 275.16 \$
2015-09-14	Valoris- Régie HSF et Sherbrooke	kg de déchets /juillet-août	18 265.39 \$
2015-09-14	Régie Inter. Sanitaire des Hameaux	collecte des ordures-récup.septembre	13 854.83 \$
2015-09-14	Francine Blanchette	1 caisse de café k-cup	43.99 \$
2015-09-14	Alain Audet	botte de sécurité	97.71 \$
2015-09-14	Communication Plus	incendie communication et voirie	670.30 \$
2015-09-14	Nicolas Blouin	frais déplacement insp urbanisme	127.68 \$
2015-09-14	Rock Lemire	botte sécurité	175.00 \$
2015-09-14	Claude Lacroix	outils	45.95 \$
2015-09-14	Solutia Télécom Québec	communication voirie	433.29 \$
2015-09-14	Émile Royer	hrs travail sur état financier	150.00 \$
2015-09-14	André Pelletier	autres loisirs	50.00 \$
2015-09-14	Guy Girard	autres loisirs	50.00 \$
2015-09-14	Groupe Environex	analyse eau usée et potable	868.06 \$
2015-09-14	Les Marchés Tradition	social	81.73 \$
2015-09-14	9175-0828 Québec Inc.	parc/ corpo dév piscine	600.00 \$
Opérations courantes payées			134 437.99 \$

2015-177

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 472 630.50 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	49 530,53 \$
Opérations courantes payées	288 661,98 \$
Opérations courantes à payer :	134 437,99 \$
	=====
Total :	472 630.50 \$

ADOPTÉ

#8 **CORRESPONDANCE**

1. *Virage Santé mentale* : Invitation
2. *Lettre de Monsieur Claude Labrecque et Madame Luce Forget*

2015-178 IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉ

#9 **RÉSOLUTIONS**

#9.1 **CALENDRIER 2016 DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-179 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, lesquelles débiteront à 19 h 30 :

2016			
Mois	Jour	Mois	Jour
Janvier	11	Juillet	04
Février	01	Août	01
Mars	07	Septembre	12
Avril	04	Octobre	03
Mai	02	Novembre	07
Juin	06	Décembre	05

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi.

ADOPTÉ

#9.2 **PROGRAMME (PAARRM)**

2015-180 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 18 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

#9.3

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2015-06-001 - 94, CHEMIN DE LA MINE

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure portant le numéro 2015-06-001 fut déposée au bureau de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne l'immeuble situé au 94, chemin de la Mine à Weedon ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 6.5 e du règlement de zonage, un bâtiment accessoire peut être construit dans la marge de recul avant si le bâtiment principal est situé à plus de 60 mètres de l'emprise de rue ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire se trouve à 25.6 mètres de l'emprise de rue et que le bâtiment principal est à 26.88 mètres de l'emprise de rue ;

CONSIDÉRANT QU' un permis de construction a été donné le 23 juillet 2002 et qu'aucune marge de recul n'a été inscrite sur celui-ci ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme par sa résolution no. 2015-003 nous recommande d'accepter la dérogation mineure;

À CES CAUSES,

2015-181

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure #2015-06-001 concernant la construction d'un garage dans la marge de recul avant.

ADOPTÉ

#9.4

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2015-08-001, 544, RUE BIRON

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure portant le numéro 2015-08-0001 fut déposée au bureau de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne l'immeuble situé au 544, rue Biron ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure origine du non-respect de la marge de recul avant;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant dans la zone Re10 est de 6 mètres et que le bâtiment principal est à 3.11 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal (maison mobile) a été installé sur ce terrain il y a plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme par sa résolution 2015-004 recommande aux membres du conseil d'accepter la dérogation mineure.

À CES CAUSES,

2015-182

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure #2015-08-001 concernant le non-respect de la marge de recul avant du bâtiment principal situé au 544, rue Biron.

ADOPTÉ

#9.5

APPUI DÉROGATION RÈGLEMENT PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est est actuellement devant les tribunaux pour avoir adopté, à la demande pressante de ses citoyens et citoyennes, un règlement pour préserver l'intégrité des sources d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est demeure toujours en attente d'un soutien politique bien défini de la part de la Fédération Québécoise des Municipalités dans son dossier de la protection de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la position de la Fédération Québécoise des Municipalités envers la défense des intérêts du monde municipal auprès des instances du gouvernement provincial dans le dossier de la protection de l'eau reste à être précisée ;

CONSIDÉRANT QUE plus de 200 municipalités du Québec se sont jointes à la requête commune pour obtenir une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) afin d'imposer des normes plus sévères pour protéger leurs sources d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QU' il est souhaitable que la Fédération Québécoise des Municipalités appuie l'élan municipal d'une requête commune auprès du ministre Heurtel demandant une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) en adoptant une résolution appuyant la démarche.

EN CONSÉQUENCE;

2015-183

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE soit soumise à l'Assemblée Générale Annuelle 2015 de la Fédération Québécoise des Municipalités, une résolution d'appui envers la Municipalité de Ristigouche-Sud-Est ainsi qu'envers toutes les municipalités ayant résolues par le biais d'une requête commune de demander au ministre Heurtel une dérogation au RPEP.

ADOPTÉ

#9.6

CHANGEMENT REPRÉSENTANT CLICSÉOUR

2015-184

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
Madame Line Couture est autorisée et responsable des services électroniques.
Ayant également un accès total au contenu des services en ligne de Revenu
Québec, ClicSÉQR, en remplacement de Monsieur Émile Royer.

ADOPTÉ

#9.7 SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

ATTENDU QU' un projet pour du sauvetage en espace clos a été discuté avec Monsieur Richard Dostie, directeur de Graymont (Québec) Inc. et les services incendie des municipalités de Dudswell et de Weedon ;

ATTENDU QU' une entente établissant l'implication des parties devra être signée.

À CES CAUSES,

2015-185

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
de faire savoir à Graymont (Québec) Inc. et la municipalité de Dudswell que la municipalité de Weedon désire procéder à la rédaction d'une entente pour la mise en place d'un service de sauvetage en espace clos afin d'y établir l'implication de chaque partie.

ADOPTÉ

#9.8 TERRAIN PISTE DE SKI DE FOND

ATTENDU QUE les promettants, ou ses ayants droit, durant une période se terminant le 1^{er} mai 2016, conviennent de ne pas vendre à des tiers les terrains constitués des lots suivants : 4 069 704, 3 472 400, 4 218 730, 3 471 142, 4 218 731, 4 218 732, 4 218 733 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Weedon, ayant une superficie totale de 824566,6 mètres carrés.

ATTENDU QUE si le propriétaire désire vendre à des tiers, il devra d'abord l'offrir par écrit à la Municipalité et celle-ci aura un délai de soixante (60) jours à compter de la réception d'une lettre offrant la vente de ces immeubles pour présenter une offre d'achat visant lesdits immeubles ;

ATTENDU QUE si la Municipalité ne présente pas une offre d'achat, durant ce délai, le droit de premier refus devient caduc.

ATTENDU QUE dans le cas où les promettants n'en tiendraient pas compte, ladite condition entraînera une annulation pure et simple, au profit de la Municipalité, de la vente de l'immeuble ci-haut décrit à un tiers ;

ATTENDU QUE si la Municipalité achète lesdites propriétés, la somme sera déduite du coût total d'achat.

À CES CAUSES,

2015-186

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Weedon offre 2000 \$ pour se réserver le droit d'achat des terrains situés sur les lots suivants : 4 069 704, 3 472 400, 4 218 730, 3 471 142, 4 218 731, 4 218 732 et 4 218 733.

5 votes pour et 1 contre et Monsieur Jean-René Perron inscrit sa dissidence.

ADOPTÉ

#9.9

AJOUT SIGNATAIRE CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

2015-187

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Weedon nomme Madame Maryse Grenier comme étant secrétaire-trésorière adjointe lorsque la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Line Couture est absente.

ADOPTÉ

#9.10

AJOUT SIGNATAIRE SAAQ

2015-188

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE La municipalité de Weedon nomme Madame Maryse Grenier comme étant secrétaire-trésorière adjointe lorsque la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Line Couture est absente.

ADOPTÉ

#9.11

COMITÉ D'ÉVALUATION NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

2015-189

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE Le 1^{er} novembre 2015, Monsieur Michel Gauvin, Monsieur Michel Croteau ainsi que Monsieur Richard Tanguay formeront le comité d'évaluation pour la période de probation de la nouvelle directrice générale et Secrétaire-trésorière, Madame Line Couture.

ADOPTÉ

#9.12

FORMATION EMPLOYÉS DE VOIRIE POUR ENTRETIEN HIVERNAL

2015-190

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE les employés de la voirie de la municipalité de Weedon sont autorisés à suivre une formation pour l'entretien du réseau routier hivernal qui se tiendra durant le mois de novembre 2015 au montant de 700 \$ incluant les frais de déplacement du formateur et les taxes.

ADOPTÉ

#10

RÈGLEMENT

#10.1

ADOPTION RÈGLEMENT EMPRUNT 2015-042

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-042 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE LA FLOTTE DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT CGER AINSI QUE DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné le 6 juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la location de la flotte de l'équipement roulant coûte 574 617 \$ par année et qu'un achat permettrait d'économiser environ 77 449 \$ par année basé sur un amortissement de 6 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de la flotte de l'équipement roulant du CGER est un bien nécessaire pour la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE;

2015-191

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Weedon a l'autorisation de procéder à l'achat de la flotte de l'équipement roulant du CGER ainsi que de l'équipement pour l'entretien de la flotte conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt du ministère des Affaires municipales.

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le conseil municipal de la municipalité de Weedon décrète l'acquisition de la flotte de l'équipement roulant du CGER au coût de 1 596 614\$, tous frais incidents et taxes nettes incluses ainsi que de l'équipement pour l'entretien de la flotte tel que l'estimation fournie par le CGER en date du 9 septembre 2015.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 596 614 \$ sur une période de quinze (15) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, soit une période de quinze (15) ans sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté 14 septembre 2015.

#11 **VARIA**

#12 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions et/ou commentaires sur les points suivants :

- Accès à l'information ;
- Camion Dodge 2500;
- Contrat ministère des Transports du Québec ;
- Camion autopompe ;
- Délai terrain de ski de fond ;
- 24 octobre 2015 journée de consultation ;
- Remerciements pour les pompiers.

#13 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2015-192 À 20 h 50, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance ordinaire.

Line Couture

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Richard Tanguay

Maire